

Couleur à la une



Que cette année 2009 soit pour chacun d'entre vous, riche de petits riens qui font de grands moments de bonheur et de bonne humeur !

Vous êtes tous invités à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le **vendredi 16 janvier 2009 au Centre Culturel à **18 h 30.****

AVIS AUX PECHEURS

Une rencontre est prévue avec les pêcheurs de l'étang, le 11 janvier pour dresser le bilan de l'année 2008 et voir les perspectives 2009, notamment les modifications du règlement. Cette réunion, organisée par la commission « animation de la vie locale » se déroulera en présence de « PECH », association qui s'occupe de l'animation autour de l'étang (concours...).

Dimanche 11 janvier à 10h30, salle Camille Ricard, au Centre Culturel



Ouverture d'un snack

Bienvenue à Chef-Kebab et à son gérant Monsieur Arnaud LAMBERT, au :
74 bis Grand Rue du Commerce.

Ce nouveau commerce vous propose des sandwiches, et autres ventes à emporter.

Une étude sur la qualité des logements

Dans le cadre de la politique sur l'amélioration de l'habitat, la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) a proposé à la commune de Chef-Boutonne de réaliser une étude sur la qualité générale des logements situés sur le territoire communal. Cette étude, réalisée par le Pact-Arim, va se décliner par des visites de logements, qui permettront de réaliser un audit de la situation générale. Les occupants des habitations sélectionnées recevront automatiquement un courrier vers le 15 janvier, les informant de la venue d'un agent du Pact-Arim. Ces visites seront organisées avant la fin février.

Nous comptons sur votre compréhension et votre participation pour que ce recensement donne à la DDASS des éléments d'information visant à établir des bases réelles et objectives sur l'habitat en Deux-Sèvres.

Merci d'avance.

Une réglementation contre les chiens dangereux, plus stricte.



La loi du 20 juin 2008 autorise le maire à demander :

- une évaluation comportementale du chien
- l'obligation pour le propriétaire du chien d'obtenir une attestation d'aptitude, sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que la prévention des accidents.

Cette loi prévoit en outre que toute morsure d'une personne par un chien, quelle que soit sa race, doit désormais être déclarée par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal (article L.211-41-2).

N'hésitez pas à venir à la mairie pour toute explication complémentaire nécessaire.

15 avril 2009 : la réglementation change pour les immatriculations

La France met en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules. Un numéro d'immatriculation sera attribué définitivement au véhicule.

Cette nouvelle mesure est applicable :

- à partir du 15 avril 2009 pour les véhicules neufs
- à partir du 15 juin 2009 pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse, ou de toute autre modification affectant la carte grise.

Combien de points sur votre permis ?

Le gouvernement a décidé de créer un site internet (www.interieur.gouv.fr) permettant aux conducteurs de consulter le nombre de points sur leur permis de conduire. En demandant à la préfecture (service permis de conduire) votre code confidentiel, vous accéderez rapidement à ce service. Plus de 2 millions de codes ont été délivrés depuis quelques mois.

Un nouveau chenil communal

Un des devoirs des communes et de la police du maire est de recueillir les chiens errants. A cet effet, la commune disposait d'un chenil situé derrière la mairie. Afin de l'éloigner des habitations et surtout de disposer d'un chenil de plus grande taille et accessible pour les autres communes du canton, il a été décidé de construire un chenil avec deux enclos à la déchetterie. Ceux-ci sont d'ores et déjà opérationnels. Nous rappelons que si la commune a l'obligation de répondre à l'urgence en recueillant les chiens, il n'en demeure pas moins qu'au bout de 8 jours, si le chien n'a pas été demandé, il est euthanasié ou orienté vers un refuge.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

Retrouvez les dates des différents événements qui se dérouleront aux mois de janvier et février 2009 dans l'agenda semestriel de votre « Couleur Boutonne » de janvier 2009.



OBJECTIF CITOYEN

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans*, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical.

Vous pouvez prendre contact auprès du Bureau du Service National de Poitiers au 05.49.00.24.69

*de 50 à 92 ans, prendre contact auprès du : BCAAM Caserne Bernadotte 64023 PAU CEDEX

En train , sur les traces de Jean-François Cail

Les 25 et 26 avril 2009, l'association « C.A.I.L » , organise un voyage en **Baie de Somme**, avec participation à la fête de la vapeur du chemin de fer touristique.

Le programme complet est en cours d'élaboration, cependant la journée du 26 avril est d'ores et déjà organisée : promenade à la fête de la vapeur à Noyelles sur Mer , avec pas moins de 8 locomotives à vapeur en gare, remise d'un billet pour découvrir le circuit du chemin de fer touristique de la Baie de Somme (Le Crotoy, St Valéry sur Somme, Cayeux sur Mer). A chaque station, visite des expositions de modélistes, circuits et modèles réduits, entre autres, stand de l'Association « C.A.I.L » avec présentation de la "Crampton" au 1/8ème sur son pont métallique de modèle Cail.

Renseignements et options à prendre le plus tôt possible, dans les limites des places disponibles, auprès de Christian Beaudoin au 05 49 29 86 31.



QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- La commune a attribué, dans sa séance du 17 novembre des subventions aux associations suivantes : 3000 € à « l'Espérance », 750 € à « Marchavec », 1000 € au TTCB (club de tennis de table) et 180 € à l'association des anciens combattants (Fédération André Maginot).
- Le cabinet d'architecte GENIPLANT a été sélectionné, en collaboration avec le bureau d'études NICOLET, pour travailler sur le projet de réfection de l'avenue de l'hôtel de ville, jusqu'à Javarzay. De même, une étude pour connaître l'état sanitaire des arbres a été missionnée et sera effectuée ce mois-ci.
- Le conseil municipal a validé le projet soumis par la commission valorisation du patrimoine, de l'éclairage du site du château, en remplacement de celui existant qui a été vandalisé ou qui ne fonctionne pas.
- Suite à la consultation lancée par la commission communication auprès des concepteurs de sites internet, c'est l'entreprise « Tête à Clic » de Niort qui a été retenue par le Conseil Municipal pour réaliser le site internet officiel de la commune qui sera ensuite géré en interne.
- Le minibus, mis à la disposition des associations, a parcouru plus de 26 000 km depuis sa mise en service en juillet 2006.
- Une dizaine d'élus de la Communauté de Communes s'est déplacée au Congrès des Maires (25, 26, 27 novembre) à Paris. Ces 3 jours de conférences, de rencontres avec d'autres élus de France permettent entre autres de confronter les mêmes problématiques et de mieux comprendre la politique des pouvoirs publics. Le salon des Maires, sur le même site, a permis à chacun de visiter plus de 500 stands où les fournisseurs, dans des domaines différents, ont présenté leurs nouveautés. Sûrement de bonnes idées qui verront des applications concrètes dans les communes locales.

« Anim'à la clé » succède à « Cant'on s'éveille ensemble »

« Cant'on s'éveille ensemble », association qui gère le centre de loisirs durant les vacances scolaires, vient de voir son bureau renouvelé. Nadège GENDRAUX en est la nouvelle Présidente. Lors de l'assemblée générale du 18 décembre, un nouveau nom a été validé : « **Anim'à la clé** ».

Soutenue par la Communauté de Communes en lieu et place des communes depuis le 1er janvier, l'association connaît donc un nouveau départ, après quelques mois de turbulences. Dès février, de nouvelles activités seront au programme, préparées par Damien THIBURCE, le directeur.

CENTRE DE LOISIRS D'HIVER du **23 au 27 février 2009** et du **2 au 6 mars 2009**, avec organisation d'une soirée le 6 mars. Pour tous renseignements, contactez Damien THIBURCE au **05 49 27 90 13** ou **06 89 58 89 55**

A partir du 3 février, le Lycée Régional des Métiers Jean-François Cail en partenariat avec la Croix Rouge Française ouvrira une boutique de vêtements solidaire le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h. Le stationnement pourra se faire sur le parking du lycée.

A partir du 6 février, la Croix Rouge Française organise une **distribution alimentaire** un vendredi sur deux, à l'Espace Kennedy.

Couleur à la
une vous donne
rendez-vous
début mars
2009 .

Une présence permanente de nos pompiers

Au cours de l'année 2008, nos pompiers ont été sollicités environ 280 fois sur leur territoire d'actions, dont 130 dans la commune. Plus des 2/3 de ces interventions l'ont été pour des secours à personnes ; autrement dit avec l'ambulance. Quel que soit le temps, quelle que soit l'heure, ils sont là pour nous aider, pour nous secourir.

N'oublions pas qu'ils sont tous volontaires et non professionnels. Un grand merci pour leurs efforts de tous les jours.

Toute personne intéressée (hommes ou femmes) pour devenir pompier peut se renseigner auprès du chef de centre, le lieutenant Cyril GENDRAUX (05 49 29 69 85).